

ligugé

Un prix national pour les écoliers

Dans le cadre du concours national Se construire citoyen, organisé par les unions départementales et la fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), la classe de CE1-CE2 de l'école Clément-Péruchon de Ligugé a reçu un prix national pour son travail.

Engagée pour l'éducation à la citoyenneté, la fédération des DDEN propose chaque année un concours national auprès des écoles publiques, visant à mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves en encourageant leurs réflexions sur le sujet donné. Un enjeu majeur puisque le concours est placé sous le haut parrainage du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le marrainage du ministère de l'Intérieur avec la ministre déléguée à la Citoyenneté.

Notion de vivre ensemble

Dès l'automne 2020, Céline Mesnier, enseignante de la classe de CE1-CE2 de l'école primaire de Ligugé, a proposé à ses élèves de participer au concours en les interrogeant sur la notion du vivre ensemble. Autour des



Une récompense de grande ampleur pour le travail des jeunes Ligugéens. (Photo école de Ligugé)

questions du respect d'autrui et de la liberté d'expression, la vingtaine de jeunes citoyens a réalisé une vidéo d'environ cinq minutes en mettant en scène leur regard sur la laïcité.

D'abord récompensés au niveau départemental, les Ligugéens apprennent ensuite que leur projet est retenu par le jury national. Le 18 novembre 2022, une délégation de trois élèves, tirés au sort, se rend en région parisienne pour récupérer son prix, accompagnée de Céline Mesnier et du maire de Ligugé, Ber-

nard Mauzé. Un déplacement qui a pu être effectué grâce au soutien financier de la commune, de l'association Jeunesse plein air, du conseil départemental ainsi que de l'union DDEN de la Vienne. Lors de la Journée de la laïcité du 9 décembre, la classe a souhaité partager cette récompense avec l'ensemble de ses camarades en organisant une cérémonie au sein de l'établissement scolaire au cours de laquelle la projection de leur travail a été diffusée.

migné-auxances

« Notre fil rouge reste le projet du centre »

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité aux associations et acteurs économiques, vendredi 13 janvier, salués par le Jean-Ferrat plusieurs actions en faveur de la qualité de vie de Migné-Auxances ont été présentées.

Un nouvel équipement de pratique sportive libre est accessible à tous au parc des Chilloux. Des travaux de voirie sont en cours rue des Cosses, suite à la concertation avec les habitants et dans le quartier du Porteau pour désimperméabiliser les sols et gérer les eaux pluviales. La première pierre des vestiaires complémentaires et de la salle conviviale au stade a été posée, répondant aux besoins des associations.

Des investissements pour les cheminements doux sont également prévus ainsi que le développement des énergies renouvelables et des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments. Le dépôt de dossier de labellisation Territoire zéro chômage de longue durée, grâce aux deux commissions qui pré-

parent la candidature de la commune est acté.

Nouveau bâtiment du conservatoire

« Notre fil rouge reste le projet du centre, a expliqué Florence Jaradin, avec le démarrage des études pour la construction du nouveau bâtiment du conservatoire à rayonnement régional et la création d'une passerelle entre le parking végétalisé du pôle mairie et le marché. Avec Grand Poitiers, nous irons plus loin encore en 2023, avec la réalisation d'économies d'énergie grâce aux investissements sur l'éclairage public et le passage en Led de près de 20.000 points lumineux. » Fin 2023, 100 % des foyers bénéficieront d'une solution de tri à la source des biodéchets, via des composteurs, assurés l'édile, évoquant aussi « plus loin enfin, le rayonnement de notre communauté urbaine grâce à des animations autour des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et Migné-Auxances qui fait partie des communes labellisées Terre de jeu ».

